

**Compte-rendu**  
**Comité syndical du Pays de Pontivy**  
**19 avril 2011 – 18H**  
**Salle Multifonction – Saint Allouestre**

Etaient présents : ALLIOUX André, BERTHO Jean-Paul, BOUEDO Pierre, BURBAN Jeanine, CORRIGNAN Gérard, FRANCOIS Gérard, GUILLEMET André (suppléant d'Agnès LE GOUGAUD), GUYOT Léon, JEGAT René, JOUAN Alain, LAUNAY Jean, LAURENT Josiane, LE BRAZIDEC Raymond, LE BRETON Bernard, LE CORFF Henri, LE DIZEC Roland (suppléant de Pierre LE PIPEC), MARIVAIN Joël, RAMEL-FLAGEUL Françoise, SERVEL Bruno

Etaient excusés :

LE GOUGAUD Agnès, LE LOIR Noël, LE PIPEC Pierre, MOELO Serge, QUENTEL Jean-Yves, ROPERS Marc, SUPER Grégoire.

Autres personnes présentes :

BERNARD Gérard, LE SEYEC Gaëtan, MOREL Martine  
BELAY Martin, LEMOINE Alain, POHARDY Fanny, ROLLAND Benoit, SICHE Mélanie,

Secrétaire de séance : M René JEGAT

**ORDRE DU JOUR** :

- Demande de modification du compte-rendu de la dernière séance (24 janvier 2011)
- Mission financière : proposition de nouvelle mission pour 2011-2012-2013
- Contrat Pays : point sur avancement des consommations
  - Projets structurants (enveloppe 2 Région, enveloppe principale Département, convention territoriale, PER)
  - Projets à dimension intercommunale (enveloppe 3 et numérique Région, enveloppe complémentaire département), notamment positionnement des communes.
- Avancement des projets :
  - Méthodologie SCOT déclinée par le cabinet d'étude SCE
  - Energie :
    - proposition de méthode pour enclencher le travail
    - EIE : programme d'actions de Martin Belay en 2011
    - EIE : convention de partenariat avec le Pays Centre Bretagne
    - Echanges suite filière bois énergie
  - Mil Tamm : point sur les rencontres avec la Région et les autres financeurs pour le lancement de la 2<sup>ème</sup> période d'expérimentation (2012-2013-2014)
- Adhésion à l'association pour la fondation des Pays – 150€
- Recrutement d'un contractuel pour le remplacement congé maternité de Fanny POHARDY (juin 2011 à février 2012).
- Questions diverses

**Déroulement**

**1) Validation du Compte-rendu de la séance du 24 janvier 2011**

Demande de modifications du Conseil de développement.

Monsieur le Président propose de retirer le nom de Catherine LAUDRIN du compte-rendu, de maintenir le reste de la rédaction et de mettre les remarques du Président du Conseil de développement en annexe du compte-rendu.

Mme BURBAN signale que son nom n'est pas indiqué.

⇒ **Le Comité syndical approuve à l'unanimité les modifications proposées**

**2) Nomination du secrétaire de séance (ordre alphabétique) : M JEGAT**

### 3) Mission financière : proposition de nouvelle mission pour 2011-2012-2013

#### Comparatif des offres

entreprises	délai phases	méthodologie	prix		date arrivée offre	coût jour	
exfilo Chaville 92	3 semaines - rétrospective 3 semaines - prospective 2 semaines - pays	13 réunions par an 27 jours par an 4 par interco + 1 pays analyse rétros sur 5 ans analyse prosp sur 5 ans <b>pas d'analyse sur compétence ni assistance juridique</b>	82 344,60 €	TTC	11/03/2011 11H56	850 ht	non conforme car la prestation ne comprend pas d'analyse et d'accompagnement juridique
jms consultant Auray 56	1 semaine -rétrospective 1 semaine - prospective 1 semaine - pays	13 réunions par an 4 par interco + 1 pays analyse rétrosp sur 3 ans analyse prosp sur 5 ans analyse compétence et assistance statuts	91 200,00 €	TTC	11/03/2011 8H30		
semaphores Paris 75	8 semaines (1ère année) et 2 semaines (années suivantes) - rétrospective 4 semaines (1ère année) et 2 semaines (années suivantes) - prospective 1 semaine - pays	13 réunions 1ère année 36 jours sur 3 années 7 réunions années suivantes analyse rétrosp sur 3 ans analyse prosp sur 5 ans bilan des compétences et intérêt communautaire	40 903,20 €	TTC	09/03/2011 11H50	950 ht	non conforme car l'accompagnement n'est pas régulier sur les 3 ans, Plus fort la 1ère année et suivi léger les 2 années suivantes
FCL Paris 75	6 semaines - rétrospective 6 semaines - prospective 2 semaines - pays	13 réunions par an 9,5 jours par interco/an 28,5 jours sur 3 ans analyse rétros sur 3 ans analyse prosp sur 5 ans bilan des compétences communautaires	82 350,00 €	TTC	14/03/2011 12H08	900 ht	
majeina ingénierie financière Paris 75					15/03/2011 8H30		Arrivée hors délai non ouvert

#### Tableau d'analyse des critères

	délais		méthodologie		prix		Total point	position
	note	explications	note	explications	note	explications		
jms consultant Auray 56	20	Les délais sont les plus courts entre les phases, à savoir 1 semaine	50	méthodologie respectée en nombre de jours et domaines d'analyse	27,09	30 points x (valeur de l'offre la moins disante / valeur de l'offre étudiée)	97,09	1
FCL Paris 75	10	Les délais sont plus longs, 6 semaines	50	méthodologie respectée en nombre de jours et domaines d'analyse	30	30 points x (valeur de l'offre la moins disante / valeur de l'offre étudiée)	90	2
		20%		50%		30%		

JMS consultant étant le mieux placé, il est proposé de la retenir pour la mission 2011 à 2013.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l'unanimité le tableau d'analyse des critères et retient le prestataire JMS Consultant pour un montant de 91 200 € TTC pour les 3 années de la mission (2011-2012-2013).**

#### 4) Contrat Pays : point sur avancement des consommations

##### ▪ Avancement des programmations

Programmation générale à **55%**

Dans le détail :

Dispositifs avec l'Etat (convention territoriale et PER) = 54%

Contrat de Pays Région = 51%  
Convention Département Pays = 76%  
Leader = 20%

L'objectif de soutenir 1 projet communal majeur du mandat est bien avancé.

Deux communes ne réaliseront pas le projet annoncé : Bieuzy et Guéhenno. 4/5 communes se positionneront définitivement en fin d'année 2011. Une réunion avec les maires concernés sera organisée en fin d'année 2011 pour réorienter les crédits.

Les projets sont consultables sur le site internet du Pays de Pontivy : [www.pays-pontivy.fr](http://www.pays-pontivy.fr) rubrique « Carte interactive » pour avoir un détail des projets aidés, aides financières accordées et photo du projet.

▪ **Convention PER : signature.**

La convention est prête à signer. Elle concerne 4 opérations : Maison des services de St Jean Cté, EREF de Locminé Cté, PAPI de Silfiac et Foyer jeunes travailleurs de Pontivy Cté.

Sur 6 millions de dépenses, elle permet d'obtenir 1 001 131 € de fonds d'Etat dont 630 500 € provenant du FMM (fonds d'aménagement du territoire), que le territoire n'aurait pas obtenu sans le PER.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve la convention PER et autorise le Président à la signer.**

**5) Avancement des projets :**

▪ **Méthodologie SCOT déclinée par le cabinet d'étude SCE**

Les modifications portent essentiellement sur :

- la mise en place de 2 gros séminaires : un premier en octobre 2011 pour valider le diagnostic et dégager les grands enjeux et un second en juin 2012 pour valider le PADD et définir les orientations opérationnelles.
- l'ouverture des groupes thématiques à des membres non élus : PPA, conseil de développement et associations locales en fonction des thèmes
- passage dans les communautés de communes à toutes les étapes d'élaboration du Scot : prévision de plus de réunions pour Pontivy Communauté compte-tenu de la taille de l'intercommunalité, dans l'objectif de faciliter les échanges entre les représentants des communes et de permettre aux maires d'impliquer d'autres représentants communaux

Le Bureau souhaite tout faire pour tenir le calendrier qui prévoit une approbation du Scot en juin 2013, avant les élections municipales (qui impliquerait de tout reprendre avec les nouvelles équipes municipales).

▪ **Energie :**

Elu référent : Jean-Yves QUENTEL

➤ **proposition de méthode pour enclencher le travail sur les filières d'énergies nouvelles**

**Contexte :**

- en cohérence avec la stratégie d'accueil des habitants et de diversification économique
- répond aux objectifs du programme européen Leader
- des projets locaux de plus en plus nombreux, diversifiés mais isolés et ne permettant pas d'avoir une lecture d'ensemble, un programme global. Il ne s'agit pas de dessaisir les acteurs locaux mais d'aider à la structuration de filières et de créer des liens entre filières (bois énergie, méthanisation, éolien, photovoltaïque...).

**Objectifs de la démarche territoriale :**

- Promouvoir l'émergence de nouvelles filières d'activités sur le territoire liées aux énergies afin d'assurer la pérennité du tissu économique
- Encourager/ Sensibiliser aux nouvelles pratiques concourant au développement durable
- Accompagner l'innovation économique
- Accompagner le changement climatique

### **Résultats attendus :**

- Structurer ces nouvelles filières en créant un « centre/pôle énergie et innovation / économie », facteur /outil de développement local en milieu rural.
- Soutenir des projets concrets par filières identifiées sur le territoire.
- Être une agence locale d'information sur les énergies (EIE + CEP)

### **Les prochaines étapes :**

#### 1) La mise en place d'un comité de pilotage

Le Comité de Pilotage a pour mission de :

- S'assurer de la bonne coordination et de la réalisation des deux volets (structuration + information /communication);
- Fournir de manière régulière, et au moins une fois par an sous forme d'un bilan, des éléments sur l'avancement des actions;
- Susciter la promotion des activités développées ;
- Être une instance d'échange et de mutualisation sur les filières économiques liées aux nouvelles énergies sur le Pays ;
- Organiser le suivi de l'impact emploi, en y associant si nécessaire le service public de l'emploi

Il est composé de nombreux partenaires qui sont parties prenantes de la démarche.

Les porteurs de projets d'énergie nouvelle seraient associés une fois par an pour les informer de la démarche collective du territoire : libres à eux d'adhérer ou non à cette démarche (agriculteurs, industriels, collectivités développant des projets en méthanisation, filière bois, photovoltaïque, éolienne...).

#### 2) La mise en place de 2 voyages d'étude en 2011

Il est proposé de prévoir un budget de 1000 € sur les dépenses imprévues pour couvrir les dépenses de 2 voyages d'étude en 2011.

Territoires susceptibles : Pays de Châteaubriand (44), Pays de Haute Mayenne (53) ou Pays des Mauges (49).

**⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve la méthodologie proposée et accepte de consacrer 1000 € des dépenses imprévues à deux déplacements du groupe de travail.**

#### ➤ EIE : programme d'actions de Martin Belay en 2011

Martin BELAY a élaboré le programme d'actions de l'Espace Info Energie pour 2011.

Il propose aux communes, communautés de communes de venir en appui sur des animations liées aux énergies ou au développement durable pour informer les habitants sur les économies d'énergie, leur projet de construction... Martin BELAY sollicite l'appui des maires pour identifier les maisons témoins utilisant des modes de chauffage, d'isolation nouveaux.

**⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le programme d'actions 2011 de l'Espace Info Energie.**

#### ➤ EIE : convention de partenariat avec le Pays Centre Bretagne

La convention permet d'inscrire les relations entre les deux Pays : portage par Pays de Pontivy du poste, mi-temps partagé...

**⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve la convention de partenariat entre le Pays du Centre Bretagne et le Pays de Pontivy et autorise le Président à la signer.**

#### ➤ Echanges suite filière bois énergie

L'étude de faisabilité arrive à son terme. Le dernier comité de pilotage est revenu sur le potentiel de production et les besoins locaux.

Les intercommunalités et partenaires locaux sont en cours de positionnement :

- Baud Cté et Locminé Cté sont d'accord pour enclencher la deuxième phase (assistance d'un an pour le démarrage de la filière locale)
- Pontivy Cté a décidé de reporter sa décision au Bureau communautaire de mai 2011.
- St Jean Cté se positionne le 21 avril prochain.
- La chambre d'agriculture est volontaire pour porter le poste de l'animateur et le mettre à disposition de l'association « Filière bois énergie en Pays de Pontivy ».

Le contrat de la chargée de mission s'est terminé le 12 avril 2011. Aëla COURTIN a eu une autre proposition d'emploi entre temps et a décidé de donner une réponse favorable à un autre projet. Ceci implique le recrutement d'un autre animateur.

▪ **Mil Tamm : point sur les rencontres avec la Région et les autres financeurs pour le lancement de la 2<sup>ème</sup> période d'expérimentation (2012-2013-2014)**

Elu référente : Françoise RAMEL FLAGEUL

➤ **Point sur les rencontres avec la Région Bretagne et les autres financeurs pour la 2<sup>ème</sup> période d'expérimentation**

La Région est très favorable à l'expérimentation Mil Tamm et veut poursuivre le soutien à l'ingénierie culturelle de 3 façons :

- Financement du poste culture (salaire et frais de fonctionnement)
- Financement d'un budget pour la coordination
- Financement des actions émanant du projet (portées par le Syndicat mixte ou d'autres acteurs du territoire)

L'expérimentation arrive au terme de sa première période de 3 ans le 31 décembre 2011. Il est donc préférable de réaliser les étapes de négociation au 1<sup>er</sup> semestre 2011 pour enclencher les discussions avec les autres partenaires et apporter une réponse avant l'été à la chargée de mission sur le renouvellement du poste pour 3 ans.

Actuellement, le budget de fonctionnement est de 60 000 €. En intégrant un budget de coordination régulier, il serait de 70 000 à 75 000 €.

La Région propose que le Syndicat mixte poursuive son soutien au projet culturel à hauteur des financements apportés en 2011 :

- 16 600 € pour le poste culture (41% du salaire et frais de déplacement)
- 23 000 € pour la coordination et l'autofinancement des actions

Le Syndicat mixte augmenterait de 2 à 3 % par an.

La Région compléterait le reste des financements et compenserait la non-reconduction du Leader. Il faut voir la situation avec la DRAC, partenaire ayant impulsé l'expérimentation.

La rencontre avec la DRAC le 18 avril au matin, a permis d'appréhender les suites possibles avec ce financeur. Il est envisagé une demande exceptionnelle sur le poste en 2012 et la préparation d'une convention Scène et territoire en milieu rural pour la période 2013-2014-2015. Ce conventionnement est à rechercher avec la Région, l'Etat et le Département. Il apportera au Pays de Pontivy une véritable reconnaissance nationale.

Prochaines étapes : rencontre du Conseil général du Morbihan en mai et réunion avec tous les partenaires en juin pour le financement du poste de chargé de mission et la préparation du conventionnement.

➤ **Proposition d'actions sur la communication : contenu et demande de subvention dans le contrat Région Pays (enveloppe 3).**

Détail de l'action : charte graphique, newsletter, blog, tampons, badges, t-shirts, autocollants, pancartes, plaques, plaquettes, insertion presse, castelet-stand.

Coût : 9 374 € TTC

Demande de subvention : 50% sur env 3 du Contrat Région Pays

Financement : le financement prévu au titre du Syndicat mixte sera pris sur l'enveloppe d'animation de 10 000 €, octroyée lors du vote du budget. Cela laissera 5 313 € pour d'autres projets au cours de 2011.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve l'action de communication globale Mil Tamm, la demande de subvention auprès du Conseil régional de Bretagne (env 3 du Contrat Région Pays) et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

**6) Adhésion à l'association pour la fondation des Pays – 150€**

Le Pays adhère déjà depuis 2 ans à Etd pour les formations et les conseils juridiques à hauteur de 300 €  
Cette adhésion a été rentabilisée (formations sur montage du PER, de la candidature Leader, les formes juridiques des marchés et l'appel à projet sur les maisons de santé).

Il est proposé au Bureau d'adhérer à l'Association pour la fondation des pays pour la représentation politique nationale, le suivi des problématiques actuelles  
La cotisation proposée pour 2011 représente 150 €  
Cet organisme nous a déjà permis d'avoir des informations sur la réforme territoriale, sur l'appel à projet Scot Grenelle rural.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve l'adhésion du Pays de Pontivy à l'APFP pour un montant de 150 € et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

**7) Recrutement d'un contractuel pour le remplacement congé maternité de Fanny POHARDY (juin 2011 à février 2012).**

Une proposition d'offre d'emploi a été présentée au Comité syndical couvrant un remplacement de juin 2010 à février 2011.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve l'offre d'emploi et le lancement du recrutement. Il autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

**8) Questions diverses**

➤ **Versement des 10 000 € pour l'étude « Evaluation » du Conseil de développement**

Lors de la séance de janvier 2011, le Comité syndical avait reporté le vote du budget pour l'étude pour 2011 à hauteur de 10 000 € à la séance suivante, préférant avoir des éléments complémentaires sur l'étude.

Eléments complémentaires :

Coût de l'étude : 30 000 € TTC

Prestataires : Oxymore et Idéa Recherche

Lancement : 17 février 2011

Planning : 1 an

Objet : évaluation des deux contrats de Pays et de la charte de territoire, évaluation du Conseil de développement – surtout sur une approche qualitative.

Méthode : 28 acteurs rencontrés individuellement, d'autres rencontrés collectivement

7 réunions collectives : 4 à 5 comité de suivi, 1 restitution conseil de développement, 1 restitution syndicat mixte, 1 restitution porteurs de projets

Composition du comité de suivi : uniquement des membres du Conseil de développement (une quinzaine).

Avis du Bureau :

Le Bureau donne une suite favorable au projet d'évaluation, proposé par le Conseil de développement. Aucun élu n'est volontaire pour suivre cette évaluation et le Bureau décide d'impliquer les directeurs des communautés de communes et du Pays pour accompagner le Conseil de développement dans cette démarche. Il demande qu'ils intègrent le comité de suivi de l'évaluation.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le soutien financier pour l'étude « évaluation » à hauteur de 10 000 € en 2011, l'intégration des directeurs d'intercommunalité et du Pays au sein du comité de suivi de l'évaluation et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

➤ **Déplacement en République Tchèque pour une action de coopération**

Elu référent : Serge MOELO

Délibération sur mission de coopération avec la République Tchèque

Thématique : échanges sur énergies renouvelables et écohabitat, tourisme

Calendrier : 15 au 19 mai 2011

Budget : 5350 TTC

Financement : 50% leader et 50% MAAP (Ministère agriculture – programme « De l'idée au projet »).

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le déplacement en République Tchèque pour mener le projet de coopération, valide les demandes de subventions auprès de Leader et du MAAP et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

➤ **Tableau des effectifs**

Grade	Nombre	Filière
<b>Agent titulaire</b>		
Attaché territorial	2	Administratif
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	1	Administratif
<b>Agent non titulaire</b>		
Chargé de mission	1	Administratif
Technicien supérieur	1	Technicien

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le tableau des effectifs et autorise le Président à le signer.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.